

# Où en est le chantier colossal du palais de justice ?

**Travaux.** Les murs montent et les opérations s'enchaînent à l'angle de l'avenue Alsace-Lorraine et du boulevard Paul-Bert. La structure béton devrait être terminée à la mi-février. La création du parvis est lancée. Le bâtiment doit être livré fin 2015. Constructeurs, concepteurs et maître d'ouvrage expliquent.



**1** Les architectes Antoine Callet-Molin (Munich) et Christophe Damian (Lyon) ont œuvré à quatre mains. Photos Laurent Thevenot

**2** Face au lycée Pardé, le futur parvis et, du côté de la dalle, la salle des pas perdus.

**3** Une quarantaine de travailleurs s'active aujourd'hui sur le chantier.

**4** Marc Nogue, directeur de projet pour GTM, entreprise générale de travaux (groupe Vinci).

**5** Le futur paysage, avenue Alsace-Lorraine. (Plan2/Damian)



Déployée entre le boulevard Paul-Bert, l'avenue Alsace-Lorraine et le parc de la Madeleine, la construction du nouveau palais de justice avance à une vitesse impressionnante. Trois étages se sont imposés depuis la rentrée. Fin janvier, le gros œuvre sera achevé pour la moitié du bâti. La structure béton sera complètement terminée d'ici au 15 février. Une quarantaine d'hommes s'active sur le chan-

tier. « On entre dans la deuxième phase, l'électricité, la plomberie, la ventilation. Nous allons mettre le bâti hors d'eau, hors d'air et attaquer les menuiseries. Début mars, l'aménagement des bureaux va commencer... », expose Marc Nogue, directeur de projet de GTM, l'entreprise générale du groupe Vinci qui doit livrer le palais de justice, clefs en main, fin 2015. Cet été, les grosses opérations s'étaient jouées en sous-sol :

« L'état du sol, gorgé d'eau, a nécessité des terrassements supplémentaires. On a dû substituer d'autres sols avant d'installer les grues », dit Marc Nogue. Les travaux du parvis démarrent et fin février, ce sont d'immenses poteaux de béton blanc qui vont se dresser avenue Alsace-Lorraine : ces dix-neuf piliers monumentaux porteront la couverture d'un grand parvis public extérieur et ils borderont aussi la grande salle des pas perdus.

« C'est la version moderne de la colonnade, un élément d'ouverture sur la ville, un espace tampon entre la ville et le parc à l'arrière », soulignent les architectes Christophe Damian (Arodie Damian) et Antoine Callet-Molin (Plan 2). « L'enjeu, c'est l'insertion urbaine. C'est un élément de modernité qui se met en place. On ne voulait pas d'un bâtiment objet posé tout seul, mais on voulait

retrouver une forme de classicisme, avec des façades très tramées, des fenêtres très hautes et très nombreuses. »

### «On n'y va pas pour rigoler»

Depuis la salle des pas perdus, haute et vitrée, des percées visuelles donneront sur le parc de la Madeleine. « Un palais de justice, c'est un endroit important pour la ville mais on n'y va pas pour rigoler, c'est comme un hôpital, dit Christophe Damian. On a voulu le cadre le plus humain. » Pour les espaces de travail, les besoins ont été calculés par la direction des services judiciaires, pour 130 magistrats et fonctionnaires. Une extension future de 600 m<sup>2</sup> à l'arrière restera possible. Sur 8 000 m<sup>2</sup> de plancher, le projet est complexe, articulant quatre juridictions : tribunal d'instance, de grande instance, tribunal de commerce et prud'hommes. « Un palais de

justice aujourd'hui, c'est quatre éléments, expliquent François Auguste Bizet et Nicolas Fournel, de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, maître d'ouvrage. Il y a l'espace public en rez-de-chaussée avec l'accueil et la salle des pas perdus ; l'espace tertiaire des fonctionnaires et des magistrats en hauteur ; les espaces sécurisés pour les attentes gardées des personnes déférées ou détenues, les espaces de service avec, en sous-sol, le parking, les archives, les locaux techniques. Il y a des accès et des flux différenciés. » À l'extérieur, ce sont les flux automobiles qui changeront sensiblement le quartier : seules 70 places de parking sont possibles en sous-sol pour les magistrats. Les autres travailleurs et justiciables devront utiliser les parkings de la Ville et les transports en commun. ■

Fabienne Python

## 18

### millions d'euros hors taxes

C'est le montant des travaux du palais de justice. Sur la facture finale (non communiquée), il faut ajouter les honoraires, l'équipement, l'achat du terrain etc. Le palais de justice comprendra cinq salles d'audience (en rez-de-chaussée) dont une salle d'assises pour 110 personnes ; cinq salles de délibéré. Six ascenseurs assureront la desserte des trois étages, dont deux pour les détenus. En sous-sol, six cellules d'attente sont prévues.